

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa Note d'analyse 215 :

## Les gaz non conventionnels : une révolution énergétique nord-américaine non sans conséquences pour l'Europe

Les gaz non conventionnels sont connus depuis longtemps, mais leur exploitation semblait trop coûteuse pour être envisagée à grande échelle. À la faveur des prix élevés des hydrocarbures en 2008, les techniques de production se sont soudain améliorées, conséquence d'une véritable rupture technologique. La possibilité d'exploiter de nouvelles et importantes ressources en gaz a changé la donne, risquant de modifier profondément le paysage énergétique mondial, le gaz redevenant extrêmement compétitif par rapport aux autres énergies.

Si les GNC apparaissent comme une réponse possible aux contraintes sur les ressources, leur exploitation doit cependant respecter l'environnement et tenir compte des réticences de l'opinion publique.

En tout état de cause, des solutions utilisant toutes les connaissances techniques sur le sujet et s'adaptant aux conditions locales devraient être trouvées.

En France, afin de confirmer la présence de quantités importantes de gaz non conventionnels dans le sous-sol, le ministère en charge de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) a octroyé trois permis d'exploration en avril 2010.

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

Aujourd'hui les associations écologistes et la population locale se mobilisent et demandent le report, voire l'interdiction des projets d'exploitation. Les ministres de l'environnement et de l'énergie ont donc lancé début février une mission pour évaluer les enjeux, en négociant avec les industriels la prise en compte de l'existence de la mission dans leur programme de travail, de sorte qu'il n'y aura pas de campagnes de forages exploratoires ni d'opérations techniques de terrain jusqu'à la remise du rapport final attendu pour juin avec un bilan intermédiaire en avril 2011.

Note disponible sur  
[http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1369](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1369)

PLUS  
D'INFOS

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

**Contact Presse :**

Jean-Michel Roullé, Responsable  
de la Communication  
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)